



TOITURE VERTE ou VEGETALISEE

Retenir l'eau de pluie, favoriser la biodiversité et isoler un toit plat tout en embellissant le quartier

Coup de pouce à :

- ✓ La gestion de l'eau
- ✓ La qualité de l'eau
- ✓ La biodiversité
- ✓ L'esthétique du paysage urbain

Liens avec l'Agenda 21 local :

- **Action 29** : Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.
- **Action 44** : Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.
- **Action 82** : Relayer auprès des Ucclois des outils disponibles en matière de sensibilisation aux économies d'eau.

Constats :

- Dans les centres urbains, les toitures et les surfaces imperméables comme les voiries et les parkings occupent la majeure partie du territoire. Grandement minéralisés, ces espaces ne laissent pas de place à la végétation. Or cette dernière absorbe une partie de la pollution, offre un paysage urbain plus agréable, réduit les îlots de chaleur en été et favorise la biodiversité en ville. La toiture verte ou végétale permet d'exploiter écologiquement ces espaces en les transformant en jardins aériens.



Zone du centre d'Uccle vue du ciel en 2012



Zone du centre d'Uccle vue du ciel avec une projection de toitures végétalisés sur tous les toits plats

- Lors de fortes pluies, Bruxelles, et en particulier la commune d'Uccle, sont régulièrement victimes d'inondations en raison de l'imperméabilisation du sol, du ruissellement de l'eau et de la saturation du réseau d'égouttage qui en découle. Différents dispositifs sont envisageables pour gérer au mieux les eaux sur la parcelle : bassins d'orage, bassins d'infiltration, noues, bassins en eau, citernes d'eaux de pluie, etc. La toiture végétale en fait aussi partie.

Conseils :

Une toiture végétale/végétalisée/verte est une toiture aménagée de façon à accueillir des végétaux qui vont recouvrir sa surface. Les végétaux remplissent plusieurs fonctions comme retenir l'eau de pluie et l'évapo-transpirer par la suite, favoriser la petite faune (polinisateurs, oiseaux) en leur fournissant gîte et abri, réduire les îlots de chaleur, absorber le CO₂, participer à l'isolation (acoustique) et à la protection des membranes de couvertures du toit.



Info-Fiches : Gestion de l'Eau sur la Parcelle

Types de toitures

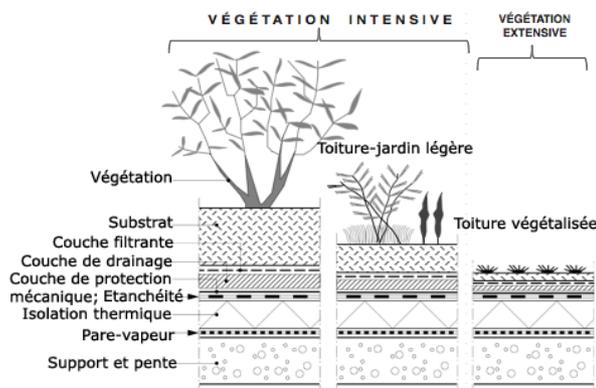
- **Toitures vertes extensives** : sont composées de végétaux à faible enracinement (mousses, sedums, herbacées) et qui ne peuvent pas être piétinées (sauf pour les entretiens ponctuels). Ces toitures exigent une fine épaisseur de substrat et sont donc relativement légères et adaptées à de nombreux toits (pentes allant de 15 à 45°).
- **Toitures vertes intensives simples** : sont composées de plantes herbacées ou basse et d'arbustes. La couche de substrat est plus épaisse et rend les toitures plus lourdes. Le toit et le bâtiment doivent donc être adaptés, voire renforcés. Ces toitures doivent être installées sur des toits plats (ou incliné à 15° sur les surfaces engazonnées) et peuvent être aménagées en jardins suspendus (chemin, terrasse, potager, etc.).
- **Toitures vertes intensives élaborées** : sont similaires aux toitures intensives simples mais possèdent une couche de substrat plus épaisse qui permet l'enracinement profond d'arbres et d'arbustes. Ces toitures peuvent devenir de réels espaces verts en hauteur.



Bruxelles,
Faubourg d'Egmont sprl
Réalisation : Landscapedesign



Bruxelles,
Commission européenne
Réalisation : Landscapedesign



Source: Centre Urbain asbl

Coûts et primes :

Le coût d'une toiture verte dépend de nombreux facteurs : surface, accessibilité, matériaux, plantes, etc. Pour réduire les montants de l'investissement, il existe des **primes régionales** accordées par Bruxelles Environnement-IBGE et par l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL). La Commune d'Uccle accorde aussi une **prime communale** pour les toitures végétales ainsi que pour les parois verticales à couverture végétale.

Règlements :

Le règlement régional d'urbanisme (RRU) impose le placement d'une toiture végétale extensive sur tout toit plat ayant une superficie supérieure à 100 m². Néanmoins, l'optimum serait de placer une toiture végétale sur tout toit plat ou légèrement incliné, en prenant en compte les caractéristiques du bâtiment et du lieu.





Envie d'aller plus loin ?

- Plus d'infos sur les primes communales : www.uccle.be
- Plus d'infos sur les primes énergies régionales : www.ibgebim.be (Particuliers > Mes primes)
- Plus d'infos sur les primes régionales à la rénovation de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL) : www.logement.irisnet.be
- Commune d'Uccle, *Info-fiches : Gestion de l'eau sur la parcelle*, disponibles sur www.uccle.be
- Commune d'Uccle, *Les fiches-actions de l'Agenda 21 Local*, disponibles sur www.uccle.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *Ma maison au quotidien : 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement*, 2007, disponible sur www.ibgebim.be

Des questions ?

Adressez-vous sans hésiter au **Service Environnement** de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27

02/348.68.92

environnement3@uccle.be

Sources :

Bruxelles Environnement-IBGE, « Problématique et enjeux de l'eau », in *Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments*, disponible sur www.ibgebim.be

Bruxelles Environnement-IBGE, « Réaliser des toitures vertes », in *Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments*, disponible sur www.ibgebim.be

Centre Urbain, *Toiture verte*, <http://www.curbain.be/fr/renover-construire-et-conserver/enveloppe-exterieure-facade-chassis-toiture/toiture-verte>, consultée le 7 novembre 2013.

Landscapedesign, *Projects : toitures vertes*, www.landscapedesign.net



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Service Environnement de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst, 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27

02/348.68.92

environnement3@uccle.be